



No de résolution

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES ÉCOLE SAINTE-MARIE

Procès-verbal de la huitième séance du conseil d'établissement tenue le 11 mai 2010
à 19h30, au local # 124 de l'École Sainte-Marie, Chambly.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Manon Barbeau,	parent, vice-présidente
Jean Brûlé,	parent, représentant au Comité de parents
Jean-François Dubé,	représentant du personnel de soutien
Isabelle Dupuis,	enseignante
Nathalie Fortier	parent
Marika Ghelyn,	représentante du personnel du service de garde
Eric Gloutnay,	parent, secrétaire
Josée Perron,	parent, présidente
Isabelle St-Cyr,	enseignante
Claire St-Jean,	enseignante
Audrey Camiré,	représentante des professionnels non enseignants
Nadine Lussier,	parent

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Linda Fortin,	directrice
---------------	------------

ÉTAIT ABSENT

Non applicable.

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Constat du quorum et ouverture de l'assemblée

La présidente accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il est 19h30.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Isabelle St-Cyr, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-09-10-45



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

3. Adoption du procès-verbal du 13 avril 2010

Il est proposé par Nathalie Fortier, d'accepter le procès-verbal tel qu'il est présenté, avec l'ajout suivant au point 17 au sujet de la semaine des services de garde: l'activité du mercredi: structures gonflables.

CE-09-10-46

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Paroles au public

Rien à signaler.

5. Correspondance

Rien à signaler.

POINTS DE DÉCISION

6. Cahier d'activités et activités éducatives complémentaires

Lors de la dernière séance un plafond de coûts combinés de 115\$ avait été voté. Une liste des coûts des cahiers d'exercices pour l'année 2010-2011 pour tous les niveaux a été remise aux membres pour révision.

Il est proposé par Claire St-Jean d'accepter la planification des coûts pour les cahiers d'exercices 2010-2011 telle que présentée.

CE-09-10-47

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Fêtes de fin d'année VS Politique alimentaire amendée

Isabelle St-Cyr fait part aux membres d'une demande des parents pour apporter des bonbons pour la fête de fin d'année des 6^e année, et de ce fait devoir déroger à la politique alimentaire en place. Une copie de la section sur cette politique concernant ce point est remise aux membres, qui en discutent.

Il est proposé par Jean Brûlé de déroger à la politique alimentaire en vertu de l'Annexe 1 afin que la demande des parents de permettre d'apporter des friandises aux élèves finissants lors de la fête de fin d'année soit acceptée.

CE-09-10-48

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Composition du CÉ 2010-2011

Le statu quo est proposé par Josée Perron.

CE-09-10-49

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



9. Code de vie

Les membres sont consultés annuellement sur le Code de Vie de l'École.

Linda Fortin présente et résume aux membres du C.É. les modifications proposées pour l'année 2010-2011. Il y a deux principales modifications :

- Éviter les tatouages visibles.
- Les manquements majeurs ne seront plus cumulables d'un trimestre à l'autre.

Il est proposé par Isabelle Dupuis d'accepter le Code de Vie pour l'année 2010-2011 tel que présenté.

CE-09-10-50

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Dernière séance de juin du Conseil: modalités

Les membres discutent de la possibilité de tenir la dernière séance de l'année scolaire, prévue le 15 juin 2010, dans un restaurant.

Jean Brûlé propose de tenir la dernière séance du C.É. pour l'année scolaire 2009-2010 au restaurant la Piazzeta à Chambly (qui avait été un des commanditaires à la semaine du personnel). Il est suggéré de débiter cette séance à 18h30.

CE-09-10-51

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

On doit revoir les prévisions budgétaires pour proposer un montant.

POINTS DE SUIVI

11. Levée de fonds - Humanitaire

À la suite de la réception de demandes de deux organismes de charité pour distribuer des boîtes de dons aux enfants pour l'halloween, les membres discutent de ces choix. Avec l'organisme Unicef on doit compter les sous nous-mêmes, contrairement à Leucan. On décide d'évaluer plus en détails ces demandes. Une décision sera prise à la prochaine séance.

12. Campagne de financement – école

Linda Fortin rapporte la suggestion de l'OPP pour le choix de la campagne de financement de l'école prévue à la prochaine rentrée. Une copie d'une analyse faite par M. Vinet, responsable de l'OPP, qui compare les revenus estimés entre la vente de chocolat Lamontagne (campagne de cette année) et Fundscrip (voir les p.v. des séances passées sur le sujet) est remise aux membres. La vente de chocolat est significativement plus efficace.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

CE-09-10-52

Il est proposé par Manon Barbeau de sélectionner la vente de chocolat Lamontagne pour la prochaine campagne de financement prévue à l'automne prochain, et de distribuer les recettes de la façon suivante :

50% pour l'aménagement de la cour

25% pour des activités culturelles (semaine thématique)

25% pour des fournitures collectives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les membres considèrent faire une 2^e campagne plus tard dans l'année. Cela sera rediscuté à la prochaine année scolaire.

13. Aménagement de la cour

Linda Fortin informe les membres des développements sur le sujet. La direction de l'École est en attente de la 3^e soumission, tel qu'il est décrit dans les règles. On enverra ensuite les demandes de commandites.

Jean Brûlé fait un suivi de la demande de subvention chez Honda, il reste 3 candidatures en liste, dont celle de l'École Sainte-Marie.

14. Organisation scolaire 2010-2011

Linda Fortin informe les membres de la confirmation de l'organisation scolaire de 2010-2011. Il y aura donc pour l'École Sainte-Marie :

- 4 classes de première année;
- 4 classes de deuxième année;
- 3.5 classes de troisième année;
- 2.5 classes de quatrième année (donc 1 classe mixte 3^e-4^e année).
- 2.5 classes de cinquième année;
- 3.5 classes de sixième année (donc 1 classe mixte 5^e-6^e année).
- 3 classes TED (au lieu de 2)
- 2 classes EHDAA (au lieu de 3)

Pour un total de 20 groupes au régulier, 5 classes spéciales (groupes « 900 »).



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

POINTS D'INFORMATION

15. Représentant au Comité de parents

Jean Brûlé informe les membres des discussions issues de la dernière réunion. Le point sur la reconnaissance de l'École La Roselière a entre autre été discuté. Les membres du Comité de parents on voté à 51% la recommandation de reconduire l'approbation de cette école pour encore une année avec certaines conditions. Le Ministère va prendre la décision finale.

16. Parole à la responsable du service de garde

Rien à signaler.

17. Paroles aux membres

Jean Brûlé demande à la direction sa position sur l'achat et l'utilisation de tableaux spécialisés de type « Smart Board ». Linda Fortin explique que la direction attend de voir les résultats et les détails de la prochaine génération de ces tableaux qui sera disponible d'ici peu.

18. Information de la direction

Linda Fortin informe les membres qu'une femme de Chambly a mis sur pied un organisme appelé « les petits voisins du Fort » qui a pour objectif de créer un réseau de gardiennage. Cet organisme est autorisé et reconnu par la ville de Chambly et par le CLSC de Richelieu. Il s'agit d'un organisme à charte (avec composition d'un c.a.). Un dépliant informatif sera éventuellement remis aux parents.

19. Affaires diverses

Les membres sont informés d'un manquement aux règles des dîneurs. Certains parents ont été remboursés au prorata. Ce point sera revu à la Commission Scolaire.

CE-09-10-53

20. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Josée Perron, de lever l'assemblée. Il est 20h45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Linda Fortin, Directrice

Josée Perron, Présidente

-----/-----/-----
Date d'adoption du procès-verbal